

COMMISSION DES JEUNES

Procès Verbal N°7 du 14 octobre 2024

Coupe GAMBARDELLA – Tour 3 – Samedi 19/10/24

- PARTHENAY VIENNAY / FC BRESSUIRE
- THOUARS FOOT 79 / UA NIORT ST FLORENT
- CA NEUVILLE / FC CHAURAY

Tirage au sort du tour suivant le 24/10/24.

COUPE REGIONALE U15

REGLEMENT :

La durée de la rencontre est de 80 minutes, divisée en deux périodes de 40 minutes.

En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (Il ne sera pas joué de prolongation).

Les arbitres centraux seront désignés par les C.D.A. des clubs recevant et les arbitres-assistants proposés par les clubs en présence.

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevant.

REGLEMENT FINANCIER :

Se référer à l'annexe 1 du règlement financier des Coupes.

ACCES AUX MATCHES :

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES :

Les clubs recevant doivent fournir une tablette afin de permettre l'utilisation de la FMI.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevant devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr

Cette formalité est ABSOLUMENT OBLIGATOIRE afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant. **ATTENTION** : Cette coupe est ouverte aux joueurs U15, U14 et U13 (3 maximum) aux conditions de surclassement de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match.

En conformité avec l'article 24/A alinéa 1 et 2 des règlements généraux de la LFNA, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match.

La règle des remplaçés remplaçants s'applique durant toute la compétition.

COMMISSION DES JEUNES

Procès Verbal N°7 du 14 octobre 2024

Coupe Régionale U15 -Tour 1 : Samedi 19/10/24

THOUARS FOOT 79 / NIORT ST LIGUAIRE

CHICHE / HAUT VAL DE SEVRE 94

SUD HAUT POITOU / CO CERIZAY

Ent. USPM STE EANNE / AIGREFEUILLE

MONCOUTANT / DOMPIERRE STE SOULLE

VENISE VERTE / CELLES VERRINES

AFP / GJ LIN NERSAC FLEAC

NIORT CHAMOIS / EXEMPT

PARTHENAY VIENNAY / BIARD FC

ECHIRE ST GELAIS / FC CHAURAY

DISSAY BEAUMONT / GJ CŒUR DE BOCAGE

FC3C / PAYS ARGENTONNAIS

NAINTRE / AVENIR 79

NIORT ST FLORENT / EXEMPT

FC BRESSUIRE / EXEMPT

Tirage au sort du tour suivant le 24/10/24.

RENCONTRES A JOUER LE 19/10/2024

- Festival foot PITCH U 13 - Groupe A – tour 2
- Matches en retard – liste transmise le 14/10
- Coupe départementale U17
- Coupe régionale U15
- Coupe GAMBARDELLA
- Championnat U18 District

REGLEMENTS 2024-2025

Le document, ainsi que l'annexe 1 de celui-ci, ont été transmis aux clubs le 10/10.

Vous pouvez les consulter sur le site du district (documents généraux – compétitions jeunes).

Le règlement 2024/2025 comporte les modifications votées ou présentées lors de la dernière A.G.

COURRIELS RECUS

- ✚ **BOISME-CLESSE** : Demande d'organisation d'une finale. Pris note.
- ✚ **BEAUVOIR / NIORT** : Extrait du P.V. N° 2 en date du 2 septembre : La date limite des engagements étant dépassée, la commission décide de clore lesdits engagements. Pour le premier tour, 8 plateaux sont constitués.

Le Président
Alexandre RAMBAUD

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU